

Budget de l'ARSF pour l'exercice 2025-2026 approuvé par le conseil d'administration

Le budget de l'exercice 2025-2026 de l'ARSF (du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026) soutient le mandat d'organisme de réglementation habilité et fondé sur des principes de l'ARSF. Il permet à l'ARSF de remplir ses obligations réglementaires et de répondre à ses grandes priorités au cours de sa septième année d'activité. Le tableau ci-dessous présente le budget proposé de l'ARSF pour l'exercice 2025-2026 ainsi qu'une comparaison avec l'exercice précédent.

Secteur (en milliers de dollars)	Assurance						Régimes de retraite	Caisses populaires	Courtiers en hypothèques	Prêts et fiducies	Planificateurs financiers et conseillers financiers	Total
	Produits d'assurance automobile	Fournisseurs de services de santé	Pratique-assurance IARD	Contrôle prudentiel-assurance IARD	Conduite - Assurance vie et santé	Assurance vie et santé (SGA)						
Revenus budgétaires 2025-2026												
Frais de tenue de compte et de demande de permis	-	3,5	1,2	-	6,9	-	-	-	18,2	-	0,1	30,0
Cotisations et droits	16,1	-	9,8	3,7	9,5	1,4	24,9	19,3	-	0,8	0,7	86,2
Revenus budgétaires 2025-2026	16,1	3,5	11,0	3,7	16,4	1,4	24,9	19,3	18,2	0,8	0,9	116,2
Coûts directs	11,1	2,4	7,9	2,6	11,5	1,0	17,9	13,8	13,0	0,6	0,6	82,5
Coûts communs	5,8	1,1	3,8	1,3	5,5	0,4	8,5	6,6	6,2	0,3	0,3	39,7
Coûts budgétaires 2025-2026	17,0	3,5	11,7	3,9	17,0	1,4	26,3	20,4	19,2	0,8	0,9	122,2
Déficit des frais fixes par rapport aux coûts communs	0,2	-	0,1	0,0	0,1	-	0,3	0,2	(1,0)	0,0	0,0	-
Financement provenant de l'excédent cumulatif	1,1	-	0,8	0,3	0,7	-	1,7	1,3	-	-	0,1	6,0
Revenus pour 2024-2025												
Frais de tenue de compte et de demande de permis	-	3,5	1,3	-	7,3	-	-	-	18,1	-	0,1	30,4
Droits exigés/Cotisations	15,9	-	9,3	3,7	9,3	-	25,1	19,0	-	0,8	0,7	83,7
Revenus pour 2024-2025	15,9	3,5	10,6	3,7	16,6	-	25,1	19,0	18,1	0,8	0,9	114,1

Écart des droits exigés/cotisations	0,2	-	0,5	0,0	0,2	1,4	(0,2)	0,3	-	0,0	0,0	2,5
Augmentation/(diminution)	1,3%		4,9%	0,8%	2,1%		-0,8%	1,6%		3,3%	2,8%	2,9%
Écart des revenus totaux	0,2	(0,0)	0,4	0,0	(0,2)	1,4	(0,2)	0,3	0,0	0,0	0,0	2,1
Augmentation/(diminution)	1,3%	0,0%	4,0%	0,8%	-1,1%		-0,8%	1,6%	0,2%	3,3%	2,4%	1,8%
Coûts pour 2024-2025	17,9	3,5	12,0	4,1	17,8	-	28,3	21,4	19,1	0,9	1,0	126,1
Écart des coûts	(1,0)	(0,0)	(0,3)	(0,2)	(0,8)	1,4	(2,0)	(1,0)	0,1	(0,0)	(0,0)	(3,9)
Augmentation/(diminution)	-5,4%	0,0%	-2,6%	-5,6%	-5,3%		-7,1%	-4,8%	0,6%	-3,3%	-4,1%	-3,1%

Remarques :

(*) L'assurance automobile comprend le recouvrement (favorable ou défavorable) des FSS (fournisseurs de soins de santé).

Dans le tableau ci-dessus, les revenus nets d'intérêts sont inclus en tant que réduction des coûts communs dans tous les secteurs.

Cet élément sera inscrit comme un article de revenus dans les états financiers annuels de l'ARSF.

Les montants sont arrondis au 0,1 milliard de dollars près. Par conséquent, certains écarts et totaux peuvent ne pas concorder exactement.